

COMMUNE DE SEEZ
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1:2.500°

Plan 4.2 - PARTIE AGGLOMERE

PLU approuvé le

06 août 2013

Modification simplifiée approuvée
par délibération du Conseil Municipal
du :

25 juillet 2016

Document d'origine: Vincent BIAYS - urbaniste 73000 Chambéry Tel : 06.80.01.82.51
Modification simplifiée n°1 - Agence VIAL & ROSSI - 4 rue du Président Coty 73200
ALBERTVILLE - Tel: 04 79 37 61 75

- UA

secteur du cœur de village et des hameaux anciens.
- UB

secteur des entrées de village ayant vocation à être densifié.
- UC

secteur d'extension de moyenne densité autour du cœur de village et des hameaux.
- UE

secteur destiné aux activités économiques.
- UEr

zone de risques forts liés aux crues torrentielles et inondations du PPR
- UL

secteur d'activités de loisirs avec hébergement de plein air.
- AUc

secteur à urbaniser avec une densité équivalente à la zone UC, à court ou moyen terme, en raison du niveau suffisant des équipements publics en périphérie de cette zone.
- A

secteur agricole.
- Ah

secteur d'habitat diffus où l'extension mesurée des bâtiments existants est autorisée.
- An

secteur agricole à fort enjeux paysagers et environnementaux, à préserver de toute construction.
- As

secteur agricole destiné à la pratique du ski.
- N

secteur naturel.
- Nh

secteur d'habitat diffus où l'extension mesurée des bâtiments existants est autorisée.
- Npcs

secteur de protection des captages dans lequel des équipements liés au domaine skiable existent.
- Ns

secteur naturel destiné à la pratique du ski.
- Ng

secteur destiné à l'implantation de garages.
- Ncol

secteur du col du Saint Bernard.
- Emplacements réservés
- Espaces verts protégés
- Secteur couvert par le PPR
- Zones humides
- Corridors écologiques
- Axe bruyant
- Bâtiment d'élevage

Liste des emplacements réservés			
N°	Objet	Surface	Bénéficiaire
1	Elargissement de la voirie	150 m²	Commune
2	Extension du camping	3 800 m²	Commune
3	Prolongement d'un cheminement à travers la zone d'activités	230 m²	Commune
4	Création de voirie	3 300 m²	Commune
5	Elargissement de la voie communale	150 m²	Commune
6	Elargissement rue du Solu	490 m²	Commune
7	Création de voirie	2 100 m²	Commune
8	Création d'un cheminement piétons (2m de largeur)	300 m²	Commune
9	Création d'un cheminement piétons (2m de largeur)	120 m²	Commune
10	Création d'un stationnement	200 m²	Commune
11	Supprimé		
12	Supprimé		
13	Création d'un cheminement piétons (2m de largeur)	150 m²	Commune
14	Elargissement de la voirie	20 m²	Commune
15	Création d'un stationnement	1 200 m²	Commune
16	Création d'un cheminement piétons (2m de largeur)	100 m²	Commune
17	Création d'un cheminement piétons	900 m²	Commune
18	Création d'un stationnement	250 m²	Commune

